



**Châtenay-Malabry, le 28 janvier 2026**

**Objet :** réponse au courriel de la CATTE en date du 20 janvier 2026 sur les engagements de la liste « réinventons Chatenay Malabry » menée par la tête de liste Brice Gaillard.

**Contact :** dossier suivi par Pierre BOUDIER.

Madame, Monsieur,

La spécificité de notre liste est d'être engagé dans les valeurs d'une gauche profondément écologique, les préoccupations de la CATTE rejoignent donc celles des objectifs de notre liste que l'on retrouve dans les 165 mesures de notre programme.

Le territoire porte 2 dossiers importants, le PCAET qui donne des objectifs environnementaux cruciaux mais malheureusement non contraignants, et le PLUI qui donne un cadre réglementaire précis au développement de l'urbanisme du territoire. Pour mettre en œuvre et respecter les objectifs du PCAET nous allons devoir apporter des modifications au PLUI pour les mettre en cohérence. Ces modifications porteront sur les règles de pleine terre, la densification des parcelles, la mise à dispositions de locaux vélos et poussettes adaptés aux logements, le respect des espaces naturels ...

Les mesures prises dans le PCAET reposent sur des objectifs précis et chiffrés au niveau du territoire. Respecter ces mesures est bien sûr notre objectif mais nous butons sur quelques difficultés pour nous déterminer avec rigueur. Par exemple :

- Ces mesures n'ont pas fait l'objet d'une déclinaison par commune. Si je prends l'exemple de la réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, cette mesure sera beaucoup plus facile pour Chatenay-Malabry qui s'est engagé dans la géothermie que pour d'autres dont le tissu bâti n'est pas approprié.
- Nous ne disposons pas d'un état des lieux précis (bilan énergétique des bâtiments de la commune, valorisation des déchets ...) que ce soit en 2022 pour en établir une référence ou en ce début 2026 pour en connaître l'état d'avancement.
- Les objectifs de réduction des polluants atmosphérique est calée sur une base de 2005 (plan de protection atmosphérique francilien et feuille de route nationale) et à la date de mise en œuvre du PCAET en 2022 il n'est pas précisé si les objectifs à cette date ont été tenus et quels sont les efforts qui restent à faire sachant que la commune est très dépendante de son environnement extérieur sur ce sujet.
- Certains objectifs comme l'action 33 de disposer d'une flotte de véhicules publics 100% bas carbone en 2025 n'est à ce jour déjà pas tenu.



Malgré ces difficultés nous avons à cœur de nous engager pour que les objectifs de ce PCAET soient respectés dans la mesure de nos responsabilités. Dans notre programme plusieurs de nos objectifs répondent à ces orientations notamment dans nos chapitres portant sur :

#### **L'environnement et l'énergie :**

- Stopper la bétonisation et préserver l'équilibre urbain
- Végétaliser la ville pour rafraîchir et protéger
- Réussir la transition énergétique locale
- Une ville propre et engagée dans la réduction des déchets
- Encourager les mobilités propres et les usages durables
- Former et sensibiliser dès le plus jeune âge aux bienfaits de la transition écologique

#### **L'urbanisme**

- Faire un bilan énergétique des bâtiments communaux pour réduire la consommation
- Stopper la densification et protéger les espaces de respiration
- Reprendre la maîtrise du foncier et des grands projets urbains
- Améliorer durablement l'esthétique et la qualité urbaine
- Repenser les usages urbains et commerciaux
- Réduire les nuisances et améliorer le cadre de vie
- Créer de nouveaux espaces publics de proximité

#### **Les Transports et les mobilités**

- Repenser les transports collectifs et le maillage de la ville
- Développer les mobilités douces et sécurisées
- Fluidifier la circulation et apaiser les déplacements
- Mieux organiser le stationnement et les usages automobiles
- Garantir l'accessibilité de l'espace public pour toutes et tous

En complément de ces propositions nous allons reprendre la main sur le quartier de la cité jardin de la bute rouge pour privilégier des réhabilitations de bâtiments plus économies en CO2 qu'une démolition reconstruction et conserver les logements sociaux parce que nous avons tous droit à un logement digne.

Vous retrouverez nos propositions détaillées sur notre site :  
<https://collectifcitoyenchatenay.org/municipales-2026>

Les membres de la liste « Réinventons Châtenay-Malabry »